

## Fiche-candidature

### AMI recyclage immobilier – Faire avec et mieux ensemble

*Veillez joindre cette fiche de candidature à votre dossier de candidature. Celle-ci a pour objectif de présenter, de manière synthétique, les éléments essentiels de votre projet. Toutes les rubriques ne doivent pas nécessairement être complétées, et les informations fournies ne sont pas définitives. Dans le cadre de l'AMI, Rennes Métropole et Territoires Publics sont à vos côtés pour vous aider à affiner et préciser votre projet.*

#### 1. Identification du porteur de projet

Nom / Raison sociale :	
Statut (promoteur, aménageur, bailleur, syndic, particulier, autre) :	
Coordonnées (adresse, téléphone, mail) :	

#### 2. Présentation du site concerné :

Adresse / localisation :	
Type de bâti existant (maison, immeuble, bureau, autre) :	
Surface concernée (m <sup>2</sup> ) :	
État actuel du bien :	
Contraintes connues (urbanisme, foncier, techniques...)	

#### 3. Description du projet de recyclage :

Type d'intervention envisagée (surélévation, changement de destination, remise sur le marché, rénovation lourde...) :	
Objectif et/ou plus-value du projet (production de logements, qualité architecturale, performance énergétique, mixité sociale, réponse à un besoin local...) :	

<b>Caractère innovant / démonstrateur / reproductible (technique, organisationnel, économique, environnemental...) :</b>	
--	--

#### **4. État d'avancement du projet**

<b>Actions déjà réalisées (études, diagnostic...) :</b>	
<b>Partenariats identifiés :</b>	
<b>Études à prévoir (classiques et/ou spécifiques au recyclage) :</b>	
<b>Estimation des coûts :</b>	